

Lausanne s'engage pour l'enfance le Réseau-L

Lausanne





Une société soucieuse de son avenir doit veiller à ce que les enfants bénéficient de bonnes conditions d'accueil et de développement pendant les premières années de leur vie. Cela nécessite plus que jamais des initiatives pionnières, un engagement politique et des dispositifs adaptés.

découvrir **1**

penser **5**

esquisser **11**

accompagner **17**

investir **21**

participer **27**

devenir **31**

témoignages **33**

découvrir

POINT DE VUE

OSCAR TOSATO
CONSEILLER MUNICIPAL
DIRECTION DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

UNE POLITIQUE D'ACCUEIL NOVATRICE, EXIGEANTE ET DYNAMIQUE

Lausanne a reçu en 2013 la distinction de l'UNICEF « Commune amie des enfants ». L'engagement de la Ville en matière de politique d'accueil de jour des enfants a particulièrement été mis en évidence, lors des évaluations qui ont conduit à l'obtention de ce label. A juste titre !

En effet, depuis plus de quarante ans, la Ville de Lausanne conduit une politique d'accueil de jour de l'enfance dynamique dans son développement, exigeante pour le bien-être des enfants et de leur famille. Révélatrice des modifications des modes de vie de notre société, l'évolution des prestations mises en place a été à l'aune d'un débat public animé. L'accueil doit-il être ouvert à tous ou aux seules familles socialement défavorisées; doit-il relever d'une mission publique; permet-il un bon développement de l'enfant; favorise-t-il le partage des tâches et des compétences au sein du couple ? Ce ne sont que quelques questions parmi d'autres qui ont accompagné la mise en place des structures. La conduite de la politique d'accueil a été novatrice dans son pilotage. A titre d'exemple, c'est en 1986, il y a plus de 28 ans, que les premiers contrats de prestations étaient signés entre la Ville et les institutions privées pour l'enfance.

Mais c'est dès le début du XXI^e siècle que cette politique publique a vraiment pu se développer, tant qualitativement que quantitativement. C'est sous l'impulsion lausannoise que le Canton de Vaud s'est doté d'une Loi sur l'Accueil de Jour de l'Enfance (LAJE), en 2006. La participation financière de l'Etat, des communes et des entreprises dans une fondation pour soutenir la création et le financement de

cette politique publique a permis un développement accéléré de places d'accueil dans le Canton de Vaud et à Lausanne. Aujourd'hui, plus d'un enfant sur deux entre 4 mois et 11 ans bénéficie, tout ou partie de la semaine, des prestations proposées par des institutions publiques ou privées, mais sans but lucratif, lausannoises. Ce résultat est remarquable en particulier pour l'accueil parascolaire, puisque chaque parent sollicitant une prestation d'accueil pour son enfant l'obtient.

Répondre, dans les années à venir, à la demande de tous les parents est un objectif essentiel à atteindre : il permet de concilier vie familiale et vie professionnelle, favorise l'égalité entre femmes et hommes et participe au bien-être dans la cité. Cet objectif ne doit pas occulter la nécessité d'assurer des conditions d'encadrement optimales et pensées pour le bien-être des enfants. Certes, cela nécessite un engagement financier important, mais il s'agit d'un investissement rentable pour l'avenir de notre pays.

Il a fallu l'engagement, la persévérance et la lutte de beaucoup de personnes pour en arriver là. Cette brochure rend hommage à ces pionniers et pionnières, et permet de comprendre la construction, la mise en œuvre et les perspectives de cette politique publique.

Elle montre le chemin qu'il reste encore à parcourir. Bonne lecture.



FICHE TECHNIQUE
LE RÉSEAU-L EN CHIFFRES
(SOURCE SAJE 2014)

ACCUEIL COLLECTIF

127
lieux d'accueil occupant

1600
collaboratrices et collaborateurs,
soit plus de 1'000 postes en équivalent
temps plein (ETP)

POUR LES 0-6 ANS

82
lieux d'accueil collectif
pour la petite enfance offrant

3132
places

POUR LES 6-10 ANS

45
lieux d'accueil pour enfants
en milieu scolaire (APEMS) offrant

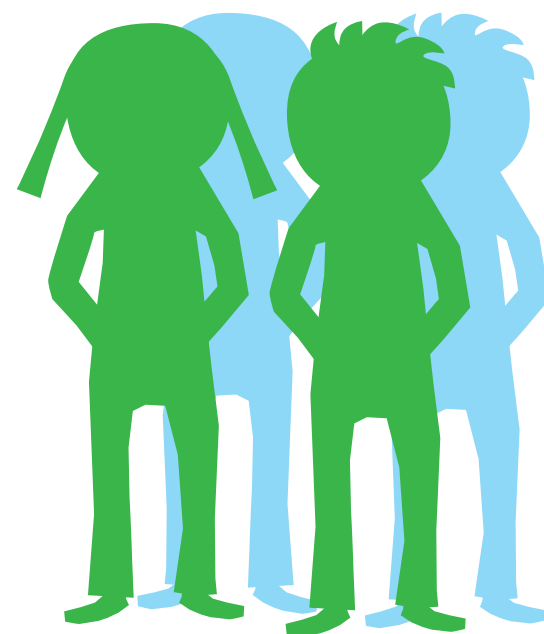
1860
places

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

95
accueillantes en milieu familial offrant

280
places pour les 0-12 ans

Lausanne
compte près
de 13'755 enfants
de 3 mois à 12 ans,
7645 d'entre eux
fréquentent
une structure
du Réseau-L.
Plus de 55% des
enfants passent
donc tout ou partie
de la semaine dans
un lieu d'accueil
professionnel.



penser

POINTS DE VUE

PIERRE-YVES TROUTOT
SOCIOLOGUE, ANCIEN DIRECTEUR
DE LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL,
HES-SO, GENÈVE

UN NOUVEAU PARTAGE DU TRAVAIL ÉDUCATIF ENTRE LES FAMILLES ET LA SOCIÉTÉ

Au cours de ces dernières décennies les institutions d'accueil de la petite enfance se sont multipliées, diversifiées, et l'on a assisté non seulement à un renouveau pédagogique de leur usage, mais aussi à une véritable mutation de leur image sociale.

Cette évolution, qui fait écho à l'urbanisation des modes de vie, aux transformations fonctionnelles de la famille contemporaine et aux nouvelles exigences d'une société ouverte à la mobilité des destins, est devenue un enjeu de société déterminant. D'autant plus que la contribution de la collectivité à la prise en charge éducative des jeunes enfants non encore scolarisés est plus nécessaire que jamais à l'équilibre existentiel et économique des familles d'aujourd'hui.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES REGARDS

Il en résulte que le développement des institutions de la petite enfance, comme les enjeux de politique sociale et éducative qui y sont associés (financement public des équipements d'accueil, professionnalisation de la prise en charge, place du jeune enfant dans la cité, soutien à la parentalité, etc.), participent d'un nouveau partage du travail éducatif et d'une ouverture attendue de la famille sur son environnement. Ne pouvant plus être réduite à l'espace privé, la question de la prime éducation est pleinement entrée dans le domaine public.

Il n'y a pas si longtemps encore, les mères qui privilégiaient l'engagement dans l'activité professionnelle se voyaient stigmatisées par l'opinion, et le regard des spécialistes de l'enfance était plutôt négatif. Aujourd'hui les représenta-

tions et les pratiques ont fondamentalement changé et (presque) plus aucun discours politique n'ose s'opposer, sur le fond, au travail extrafamilial des mères et à l'externalisation éducative qui en résulte.

PERMANENCE DE LA PROBLÉMATIQUE DU COÛT

Ce qui est devenu problématique, et objet de vifs débats, c'est le coût et le financement de cette prise en charge externalisée. Avec encore des attaques chargées de préjugés sur la qualification du personnel (qui représente plus de 80 % des coûts de fonctionnement des institutions d'accueil) : faut-il vraiment un diplôme pour s'occuper de jeunes enfants ? Et en arrière fond, ce constat : au vu de l'importance accordée aujourd'hui au développement des enfants durant leurs premières années de vie, de nombreux pays recommandent, voire exigent même une formation professionnelle de niveau universitaire...

Mais le plus significatif, pour le sociologue, c'est bien sûr la transformation progressive de ces lieux de garde d'enfants en de véritables équipements socio-éducatifs devenus toujours plus indispensables à l'épanouissement négocié des femmes, à l'équilibre dynamique des jeunes familles et à la socialisation assumée des nouvelles générations.

JEAN-BAPTISTE DUMAS
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
EN ÉDUCATION DE L'ENFANCE ESEDE

À LA MISSION DE GARDE, S'AJOUTE UNE MISSION ÉDUCATIVE BIENVENUE

Ma première année d'école, c'était il y a cinquante ans. Madame Depeursinge venait de nous distribuer le célèbre *Mon premier livre*, ouvrage syllabaire qui allait nous permettre de découvrir les lettres et d'apprendre que maman fait la vaisselle pendant que papa fume la pipe. A cette époque, c'est la famille qui éduquait, l'école qui instruisait, et les grands-parents, ou les frères et sœurs, qui gardaient (et de manière très confidentielle les quelques garderies,

souvent vêtustes, clairsemées sur le territoire communal). Du moins c'est ainsi qu'on pensait la vie des enfants. J'avais sept ans.

HIER, PROTÉGER LES ENFANTS

C'est trente-cinq ans plus tard que j'ai été nommé à la direction de l'école IPGL 2000, devenue entre-temps école supérieure en éducation de l'enfance ESEDE. A cette époque, le régime d'autorisation des garderies et la responsabilité d'en surveiller l'activité incombait au service de protection de la jeunesse, dans une perspective essentiellement sécuritaire : on voulait éviter que l'enfant ne souffre de carences du fait de passer quelques heures hors du giron maternel. L'accueil de jour prend alors de plus en plus souvent le relais des grands-parents, essentiellement dans une culture de garde légitimée par la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. L'attention des professionnelles et professionnels porte sur le bon déroulement de la journée et la qualité des différents moments qui en constituent la trame. La relation avec les familles se veut plus collaborante et la notion de socialisation devient centrale.

Sur le plan suisse, la formation au métier d'éducateur est fonction de l'attention que chaque canton y accorde. Le titre professionnel varie d'un canton à l'autre : éducateur et éducatrice de l'enfance dans le canton de Vaud, où le métier tend de plus en plus à s'inscrire dans les professions du social. C'est aussi l'époque où apparaissent les premiers enseignements d'éveil culturel, de relations et collaboration avec les familles, de travail en réseau, de sociologie, d'intégration des enfants porteurs de handicap, de prévention des maltraitances et autres thématiques liées à la sociologie et au travail social.

AUJOURD'HUI, VALORISER LE TRAVAIL PÉDAGOGIQUE

Aujourd'hui, plus personne ne songerait à titrer un ouvrage destiné à un enfant de sept ans *Mon premier livre*. La littérature enfantine a entre-temps vécu son âge d'or ; les tablettes numériques sont des objets de la vie quotidienne des enfants et, sur internet, *Mon premier livre* est devenu un collector qui peut s'acquérir pour une centaine de francs. L'évolution contemporaine majeure dans le domaine de l'accueil de jour est la valorisation croissante du travail pédagogique qui s'y réalise. A la mission de garde s'ajoute une mission éducative bienvenue, même si elle est encore insuffisamment officialisée. Les recherches ont démontré que la fréquentation d'une structure préscolaire de qualité a des effets bénéfiques sur le développement social, intellectuel et citoyen de l'individu, et cela jusque dans sa vie d'adulte. Apprentissage, accueil et éducation ne sont plus considérés comme des concepts unidimensionnels et répartis artificiellement entre les parents, l'école et les structures de jour, malgré les résistances de certains milieux conservateurs.

S'appuyant sur les résultats de ces recherches, un cadre d'orientation¹ se diffuse et se discute sur le plan suisse, mettant en évidence que l'apprentissage commence dès la naissance, et qu'il n'y a aucune autre période de la vie où le jeu et l'apprentissage sont si étroitement liés. Y sont exposées les exigences qui en découlent pour les professionnelles

et professionnels de l'accueil de jour des enfants. La ligne d'horizon des professionnels n'est plus seulement le bon déroulement de la journée : ils ont à penser un accueil de jour qui soit une plus-value dans la construction du socle de la personnalité et cela dans une perspective à long terme, qui se fonde sur des concepts analogues à ceux du développement durable.

DEMAIN A DÉJÀ COMMENCÉ

Parallèlement, la formation du personnel évolue et se structure selon la systématique de la formation professionnelle en Suisse. Les titres professionnels sont unifiés et protégés sur le plan suisse : ce sont désormais de « vrais métiers » qui, tout en restant dans le domaine du sensible, ne tiennent plus essentiellement du don de soi ou du don naturel. Les milieux conservateurs précités peinent à en être convaincus, mais la société semble acquise.

Dans le même temps, la famille traditionnelle évolue en profondeur et tend de plus en plus à dissocier conjugalité, filiation et parentalité au profit de configurations familiales multiples : familles recomposées, homoparentales, mono-parentales, générées à l'aide d'une procréation assistée ou constituées par l'adoption. L'éducatrice et l'éducateur sont aujourd'hui amenés à accompagner, dans leur rôle professionnel, ces multiples formes de parentalités.

L'accueil de jour préscolaire tend à se généraliser. Si par le passé les enseignants des classes enfantines étaient fort empruntés d'accueillir les quelques « enfants de garderie », déjà bien autonomes et hardis dès le premier jour d'école, ceux d'aujourd'hui sont amenés à devoir porter une attention accrue à cette minorité d'enfants qui, au premier jour de classe, n'ont jamais connu le collectif et sont parfois un peu hébétés face à tant de nouveautés. Bref, on se réapproprie sous une forme contemporaine l'idée et la conviction qu'il faut décidément tout un village pour qu'un enfant grandisse... et cela dès son plus jeune âge.

¹ Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse, commission suisse pour l'Unesco et réseau d'accueil extrafamilial, nov. 2012

MISSIONS, BUTS ET VALEURS COMMUNS

CLAUDE THÜLER ADJOINTE PÉDAGOGIQUE DU SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

UNE PRATIQUE PORTÉE PAR DES MISSIONS, BUTS ET VALEURS COMMUNS

Leviers d'une politique publique d'importance, les lieux d'accueil de l'enfance sont en phase avec le développement et le fonctionnement de la société actuelle. Longtemps reconnus comme simples lieux de garde et de socialisation, les lieux d'accueil de l'enfance voient leurs buts se multiplier et se complexifier. Devenues plurielles, leurs missions regroupent les réalités du contexte social et environnemental dans lequel ces lieux évoluent.

UN ACCUEIL AJUSTÉ À CHACUN

L'accueil quotidien de l'enfant suppose une prise en charge délimitée dans un contexte clair et sécurisant. Chaque enfant vient dans le lieu d'accueil avec ses forces, ses fragilités, sa réalité familiale au sens large et leurs impacts directs sur sa vie quotidienne. C'est avec cet ensemble que les professionnelles et professionnels composent au jour le jour, prenant en considération ces nombreux paramètres qui leur permettent de proposer, dans un cadre collectif, un accueil ajusté à chacun.

UN CADRE, DES MISSIONS

Dans le cadre de leur action, les professionnels développent des savoirs, des ressources, des compétences, des projets et des attitudes. Ainsi, les équipes accompagnent les enfants et les adultes à construire, ensemble, des prestations éducatives favorisant le respect de soi-même, des autres et de l'environnement.

Pour ce faire, celles et ceux qui travaillent dans les institutions du Réseau-L bénéficient de divers documents qui cadrent et orientent leur action auprès des enfants, de leur famille et au sein de l'institution. Les missions des lieux d'accueil de l'enfance lausannois, notamment, donnent du sens à leur travail et aux objectifs qu'ils s'efforcent d'atteindre.

Au sein du Réseau-L, les missions sont reconnues comme des orientations qui s'inscrivent dans un processus de qualité dynamique, réflexif et évolutif. Pour qu'elles s'enracinent au cœur même des institutions et pour que les personnes puissent les incarner et s'y référer, elles ont été élaborées de manière participative entre le collectif des directions et le service d'accueil de jour de l'enfance. Sur la base de ce socle commun, les institutions mettent en œuvre leurs propres projets.

Rassemblées en bouquet et investies par chacun des acteurs du service d'accueil de jour de l'enfance, les missions réunissent l'ensemble des intentions nécessaires au développement d'une politique publique digne et ambitieuse.

FICHE TECHNIQUE

Cantonale, la **Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)** forme la base légale du Réseau-L. Cette loi a pour but d'assurer la qualité de l'ensemble des prestations d'accueil de jour des enfants et de favoriser, sur tout le territoire du canton, le développement d'une offre suffisante en places d'accueil, financièrement accessibles à tous.

La LAJE instaure également une **Fondation pour l'accueil de jour (FAJE)** qui doit notamment subventionner l'accueil de jour par l'intermédiaire des réseaux d'accueil de jour.

A Lausanne, une **Charte fondamentale** définit les principes et les obligations réciproques pour lesquels les membres du Réseau-L s'engagent. Elle concrétise ainsi le partenariat entre la Ville de Lausanne, par sa Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (DEJCS), son Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), les institutions d'accueil de jour (IPE) et les entreprises.

L'action des professionnelles et professionnels du réseau s'appuie sur un socle commun composé de **21 missions**. Ces missions ont été discutées et validées par les directeurs et directrices des centres de vie infantine municipaux et privés subventionnés de la Ville de Lausanne.

Une **cellule socio-éducative** a été créée par le SAJE pour renforcer les équipes de professionnels dans le cas de certaines situations complexes, pour soutenir et identifier les ressources des directions et de leurs équipes, et pour développer des projets divers en lien avec les missions.

EN DÉTAIL LES MISSIONS DU RÉSEAU-L

Mission générale

- Offrir, à la journée, des prestations d'accueil d'enfants qui s'inscrivent dans un cadre de vie collectif, structuré et stable, pensé et organisé par les professionnels du champ d'activité;
- mettre à disposition des enfants des conditions d'accueil qui favorisent et prennent en compte leur état d'enfance;
- accueillir chaque enfant sans discrimination familiale, culturelle ou sociale;
- garantir l'efficacité du rapport coût/qualité de la prestation.

Mission pédagogique

- Permettre aux enfants de découvrir et de développer leurs compétences personnelles et relationnelles;
- Proposer un accompagnement respectueux des aspects relationnels, physiques, psychiques et sociaux des enfants confiés;
- Soutenir les enfants dans le développement de l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement;
- Consolider, favoriser le lien familial et accompagner l'exercice de la parentalité;
- Adapter le travail en tenant compte de la variété des constellations familiales.

Mission sociale

- Stimuler l'intégration des enfants et de leurs familles dans l'institution et l'environnement (quartier, cité, nature...);
- Accompagner les familles en contribuant à relever les défis sociaux et éducatifs qui se présentent;
- Œuvrer à la cohésion sociale et favoriser l'égalité des chances;
- Encourager l'égalité entre les hommes et les femmes.

Mission préventive

- Observer et dépister les éventuels troubles liés au développement des enfants;
- Proposer des orientations adaptées aux situations rencontrées et collaborer avec les autres professionnels;
- Contribuer à lutter contre la pauvreté et les exclusions sociales;
- Travailler dans un esprit de respect de l'environnement et de développement durable.

Mission politique

- Collaborer avec les instances politiques et économiques;
- S'appuyer sur les valeurs de la démocratie et de la laïcité;
- Collaborer à la formation pratique, notamment pour les métiers liés à l'action pédagogique (HES, ES, CFC ASE);
- Accorder aux enfants une place de «petit citoyen» dans la cité.

Ces missions ont été discutées et validées par l'ensemble des directrices et directeurs des institutions du Réseau-L.

LES MISSIONS DES APEMS

En plus de ces missions, les structures parascolaires dès la 3P s'appuient sur un Concept lausannois de l'accueil des enfants en APEMS et une Charte des APEMS lausannois :

- Les APEMS communaux font partie du service public. Leur accès est garanti à tout enfant lausannois dont les parents exercent une activité professionnelle, indépendamment de son origine sociale, culturelle et religieuse. Les APEMS privés subventionnés par la Ville respectent ce même principe.
- Les APEMS s'inscrivent dans un espace transitionnel entre deux institutions reconnues par la société : la famille et l'école, dont ils respectent l'autonomie.
- Les collaboratrices et collaborateurs des APEMS assurent la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des enfants.
- La mission des APEMS se situe dans le champ de l'action socio-éducative.
- Les enfants sont considérés comme des acteurs de la vie des APEMS, ils sont consultés et donnent leur point de vue sur les activités.
- Les activités socio-éducatives organisées dans les APEMS respectent la charte des droits des enfants et des droits de l'homme.
- Dans le cadre de l'accueil des enfants en APEMS, les sphères privées des enfants, de leur famille, des collaboratrices et collaborateurs sont préservées.

FOCUS BRAVO LAUSANNE !

LE RÉSEAU-L SE FÊTE !

En novembre 2010, Lausanne fêtait son réseau d'accueil de l'enfance. A cette occasion, 6300 chaussettes, comme autant d'enfants accueillis par le Réseau-L, ont envahi la ville. Les 10'000 parents concernés et les 1200 professionnels du Réseau-L n'ont pas été oubliés : chacun a reçu un badge pour symboliser son appartenance au réseau. En parallèle, une exposition urbaine et des stands interactifs ont rendu visibles la variété et la richesse des prestations du Réseau-L. La brochure en forme de toise distribuée aux visiteurs a eu un franc succès auprès des parents comme des équipes professionnelles.

LAUSANNE, COMMUNE AMIE DES ENFANTS

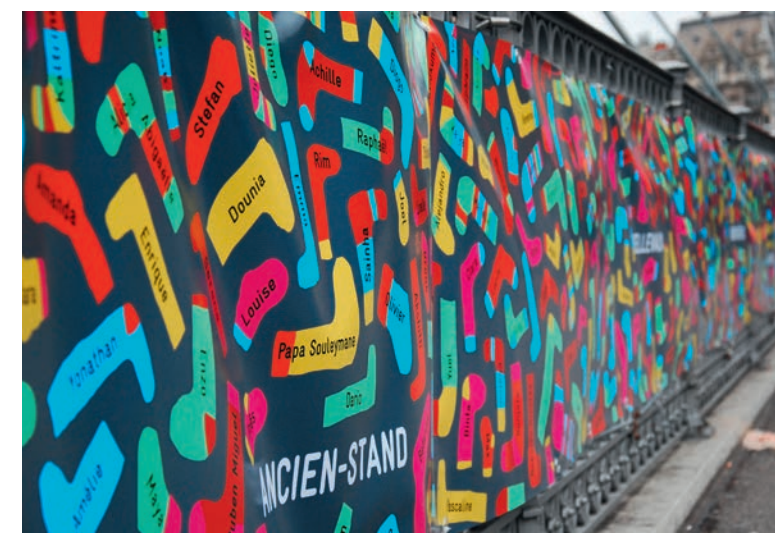
Le 3 octobre 2012, Lausanne obtient la distinction de l'UNICEF « Commune amie des enfants ». Elle est alors la première ville de Suisse romande à obtenir ce prix honorifique !

« Cette distinction est une reconnaissance faite à Lausanne pour la politique de l'enfance et de la jeunesse qu'elle mène depuis des années. »

Oscar Tosato conseiller municipal en charge de la direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.

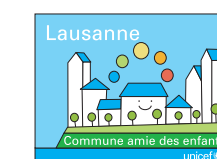
« La volonté et les efforts déployés par l'administration communale pour associer les enfants, les encourager et les protéger sont perceptibles à Lausanne depuis assez longtemps. Ce qui nous paraît digne d'être souligné aussi, c'est la volonté des responsables d'examiner d'un œil critique et de questionner systématiquement les offres qu'ils proposent, leurs prestations et leurs attitudes en prenant les enfants comme référence. Cette démarche ne va pas de soi – mais elle est nécessaire si l'on veut que l'engagement en faveur des enfants soit fructueux. »

Elsbeth Müller, directrice d'UNICEF Suisse

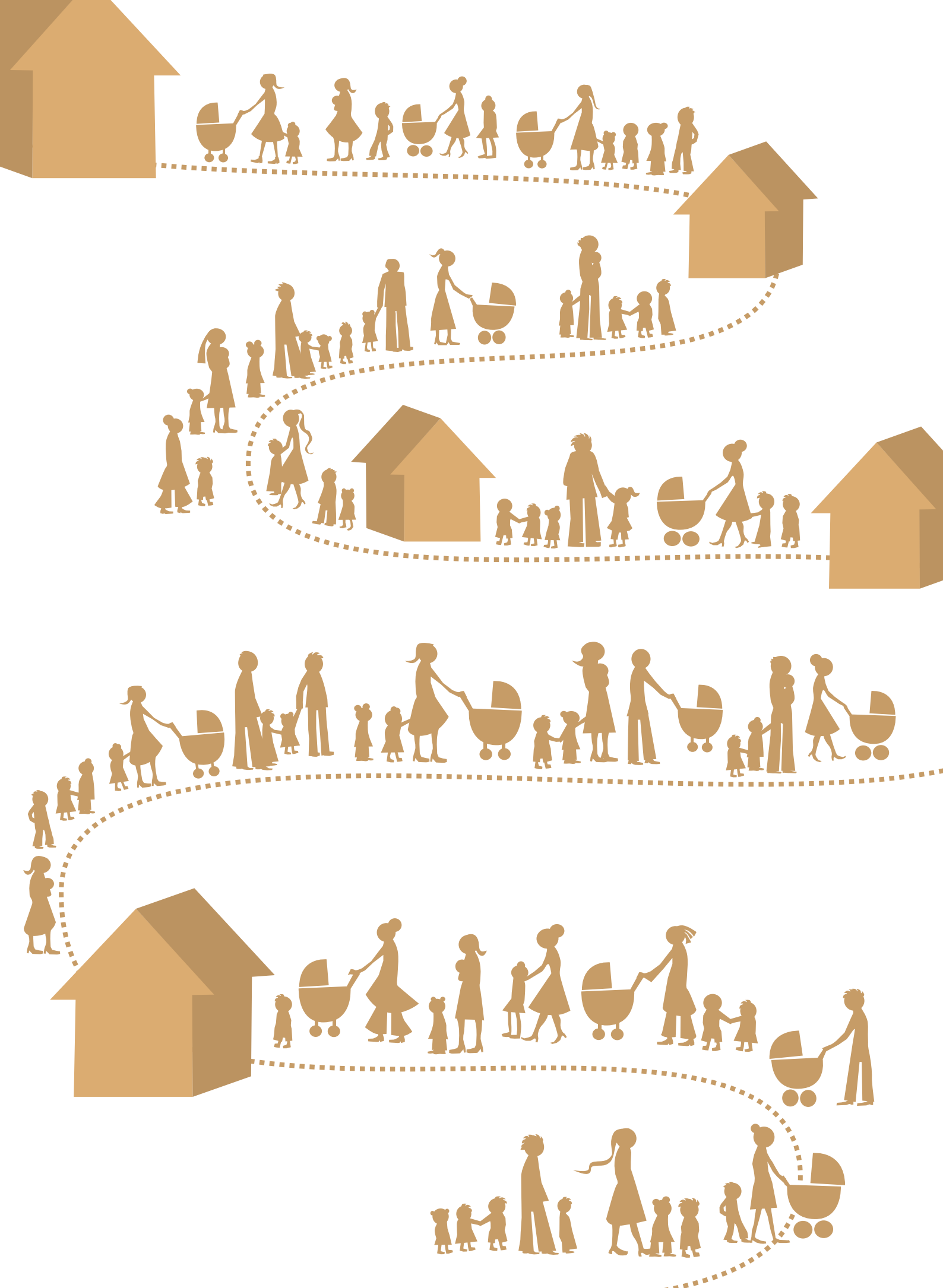


Lausanne commune amie des enfants. Bravo!

L'UNICEF décerne cette distinction à la Ville de Lausanne pour son engagement envers les enfants et les jeunes.
Informations:
lausanne.ch/enfance



esquissier



POINTS DE VUE

ENTRETIEN AVEC
MARCEL GORGÉ
CHEF DU SERVICE DE LA JEUNESSE
ET DES LOISIRS DE 1981 À 1990
ET **RAYMONDE CAFFARI**
CHEFFE DU SERVICE DE LA JEUNESSE
ET DES LOISIRS DE 1990 À 1998

REGARDS CROISÉS SUR LA NAISSANCE DU RÉSEAU-L

RACONTEZ-NOUS LES PREMIERS PAS DU RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR

RC D'abord, il y eut des réalisations isolées. La Crèche de Lausanne, il y a bien longtemps, témoin de la préoccupation de quelques nantis pour les enfants des plus défavorisés. Puis la garderie de Bellevaux qui marque, au sortir de la seconde guerre mondiale, la volonté politique d'une majorité de gauche de faire droit aux besoins des familles de travailleurs. Ces deux sources – privée et publique – vont marquer toute l'évolution des modes de gardes à Lausanne. Des initiatives vont suivre dès les années 1960, garderies municipales, garderies privées, associatives, pas à pas, lentement puis de plus en plus résolument, ce qu'on ne nomme pas encore un réseau va naître. Dans un certain désordre, sans planification, sans réflexion globale. Les autorités communales, dans les années 1980 vont y mettre de l'ordre !

COMMENT CELA, Y METTRE DE L'ORDRE ?

MG Plusieurs actions politiques ont soutenu ce mouvement, comme notamment la motion Jordan en 1978. Quand j'ai pris la direction du Service de la jeunesse et des loisirs en 1981, il fallait répondre à cette demande de la population, qui a été une des impulsions principales au développement du réseau d'accueil de l'enfance lausannois. Le service avait alors pour but de soutenir les structures de quartier qui se mettaient en place et la formation d'un réseau, sans se substituer aux initiatives de la population.

Après quelques années, un choix s'est présenté au service : fallait-il uniquement continuer à soutenir des groupes constitués ou devait-on mettre sur pied des structures communales ? Au vu des besoins de la population, nous avons considéré qu'il était nécessaire de mettre en place des structures d'accueil communales.

RC Pour stabiliser cette volonté, en 1986, la Municipalité propose un préavis, le 192, qui pose les conditions du subventionnement et instaure un tarif identique pour les usagers de toutes les institutions. Pauvre préavis 192 ! Trituré, travaillé, modifié, pratiquement refait par la commission du Conseil communal, il devient le 192 bis, la Municipalité ayant eu la sagesse de reprendre à son compte ce que la commission avait tricoté. Dès lors, il y a la base d'une politique de l'accueil de la petite enfance. Pour la financer, reste encore à mener quelques bagarres politiques.

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES ONT DONC COEXISTÉ ?

MG Bien sûr, nous avons continué à soutenir les garderies et haltes-garderies créées par des parents. Une garderie subventionnée est en effet tout aussi compétitive qu'une garderie communale, d'où le choix de la commune d'encourager ces structures par des subventions plutôt que d'en faire des garderies communales. Par exemple, La Gardoche a été créée par des parents en 1978 et a très bien fonctionné de manière associative avec subventions pendant plus de trente ans.

RC Et ce n'est pas fini, ces différentes institutions coexistent toujours ! Parce qu'aujourd'hui comme hier, il faut des places, des places et encore des places. La clientèle s'étend, en nombre et en âge. C'est que les garderies ne résolvent pas tout. Pour ne plus laisser les petits écoliers et écolières « la clé autour du cou », il faut des institutions pour les accueillir à l'âge de l'école primaire. Ce sont des années militantes, et une mémorable manif' a mené mères, enfants et ballons jusque dans le bureau de la conseillère municipale. La réponse sera de prévoir des unités d'accueil pour écoliers, sur le mode des garderies, petites institutions qui reçoivent les enfants avant et après l'école et pendant les vacances.

MAIS L'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS A GRANDEMENT ÉVOLUÉ ?

RC Oui, c'était un beau projet, généreux, mais trop ambitieux. L'ouverture de places pour les 7 à 10, voire 12 ans crée un appel d'air. Il en faudrait des centaines, qui sait, des milliers. Les années 1990 seront donc celles de l'invention des APEMS, plus proches de l'école, plus légères en infrastructures et en qualification du personnel. Il fallait trouver un compromis, le succès de l'entreprise me fait penser qu'il n'était pas mauvais. Je ne regrette que le nom. On aurait dû trouver mieux que ce vilain acronyme, avec sa terminaison en EMS... Mais avec les APEMS, le réseau était né, restait à le désigner comme tel et à relier les mailles pour aboutir à ce beau filet.

DIRIEZ-VOUS QUE LE RÉSEAU D'ACCUEIL DE L'ENFANCE EST PLUTÔT DYNAMIQUE ?

MG Oui, les parents se sont organisés avec une bonne volonté et de belles compétences. La Ville a vu que ces structures répondaient à de vrais besoins. Avec le service, nous avons beaucoup misé pour donner la parole aux mères et reconnaître la valeur de leur action. Les mouvements de parents reflétaient bien sûr aussi un contexte social et politique, avec en particulier l'augmentation du taux de travail des femmes, auquel la Ville a dû s'adapter. En retour, je pense que la mise en place du réseau d'accueil a joué un rôle important dans la vie de la population lausannoise.

RC Oui. Le Réseau-L joue un rôle important dans la vie des familles lausannoises. Puisse-t-il empêcher les enfants de tomber dans l'abandon ou la négligence, ou dans la surorganisation et l'enfermement.

PAOLA RICHARD-DE PAOLIS DIRECTRICE DE LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ EESP LAUSANNE

ON NE NAÎT PAS ÉDUCATEUR... ON LE DEVIENT !

L'EESP forme trois types de professionnelles et professionnels dans le domaine de l'animation, de l'éducation et du service social. En tant que lieu de formation, l'EESP met à disposition du terrain des acteurs qui partagent des savoirs communs : une aide certaine pour le développement d'une future collaboration. La Ville de Lausanne soutient activement cette démarche.

SOUTENIR LA FORMATION POUR UN RÉSEAU D'ACCUEIL PROFESSIONNEL

Quatre axes concrets témoignent de l'investissement de la Ville. L'enseignement d'abord, avec la participation annuelle du chef de service et de l'une de ses collaboratrices au module «Comprendre l'enfant dans son environnement social», suivi par des étudiantes et étudiants en éducation sociale des quatre HES de Suisse romande. Sur le terrain ensuite, par la mise à disposition de plusieurs

institutions de l'enfance pour permettre aux étudiantes et étudiants en travail social de mener à bien un travail méthodologique autour de l'observation. Troisièmement, par la participation des professionnelles et professionnels du réseau à des cours de l'EESP. Et finalement, par l'établissement de liens de confiance forts entre le service de l'accueil de jour lausannois et l'EESP pour des études et prestations de service.

«CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE» : ALLER AU-DELÀ DU SLOGAN

Avec l'aide d'une étude financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, la collaboration de l'EESP avec le service de l'accueil de jour de l'enfance lausannois a permis d'investir le champ de la recherche et de dépasser un slogan consensuel. Les auteurs ont ainsi analysé des indices recueillis auprès des équipes professionnelles de la petite enfance de la Ville de Lausanne sur les attentes des familles. Le but de cette démarche était de mettre en évidence la multiplicité des demandes familiales ainsi que leurs diversités. La Ville de Lausanne a non seulement soutenu financièrement ce projet, mais a également libéré du temps d'une centaine d'éducatrices pendant les diverses phases de l'enquête, pour mener à bien cette recherche. Un signe important de son engagement et de sa préoccupation pour toutes les familles de la ville de Lausanne.

L'ouvrage de Gil Meyer et Annelise Spack, *Familles singulières, accueil collectif*, rend compte de cette collaboration avec le personnel éducatif de la Ville. Il s'ouvre sur un bref état de l'offre et de la demande à Lausanne à la fin des années 2010 et montre que ce n'est pas parce que les parents ont enfin obtenu une place d'accueil qu'ils demeurent silencieux et sans attente. Le fameux «parcours du combattant» des familles qui cherchent une place d'accueil et le slogan «Conciliation vie professionnelle et vie familiale» ne disent pas tout : le personnel éducatif ne se satisfait pas de dire oui ou non avec renvoi à la direction. Cette étude met certainement en évidence la diversité et la complexité des attentes familiales, qui font facilement la «une» des journaux, mais elle met surtout en lumière les stratégies élaborées, collectivement et sur la durée, par le personnel éducatif pour faire face à cette multiplicité de demandes. Une autre façon de dire qu'à Lausanne, et tout particulièrement dans ce domaine, chercheurs et professionnels pensent, comprennent et agissent pour contribuer au développement durable d'une culture de l'enfance¹.

¹ G. Meyer, A. Spack et al., *Familles singulières, accueil collectif*
Lausanne : Editions EESP, 2009.

G. Meyer, A. Spack (éds), *Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir*
Toulouse : Editions érès 2014.



EN DÉTAIL L'HISTOIRE DU RÉSEAU-L

1873

Première crèche privée

Ouverte par Mme Mercier pour accueillir les enfants des ouvrières des tanneries.

1946-47

De l'urgence de créer des garderies

En réponse à la motion Maurice Jeanneret (POP), la Municipalité souligne l'urgence de créer des garderies et l'évidence des besoins de la population laborieuse.

1949

Première garderie municipale

Ouverte à Bellevaux dans un climat social et politique plutôt méfiant quant aux garderies.

fin des années

1960

Actualisation de la politique et des tarifs

Les différentes structures créées par la Ville sont limitées aux parents dans le besoin. Les tarifs sont revus à la baisse.

1977

Groupe garderies et haltes garderies (GGHG)

Composé de parents, militantes, militants et syndicats, il devient l'interlocuteur des autorités communales.

1978-80

Débats et remises en question

Suite au dépôt de la motion Christian Jordan (socialiste) et d'une pétition, la Ville décide notamment de :

- subventionner l'accueil pour les petits revenus,
- ouvrir l'accueil préscolaire à tous les enfants.

1981

Association des centres d'accueil de l'enfance (ACAE)

Soutenue par la Ville, l'ACAE réunit toutes les structures privées sans but lucratif. Elle soutient les lieux d'accueil, oriente les parents et est une interlocutrice essentielle pour le politique.

1985

Préavis 192 bis

La Municipalité fixe :

- l'organisation des services d'accueil,
- le principe de subventionnement,
- l'uniformisation des tarifs.

1992

Une même CCT pour toutes et tous

Les employés et employées des garderies privées bénéficient de la même convention collective de travail (CCT) que le personnel des institutions municipales.

1997

Prise de position cantonale

En réponse à quatre motions, une interpellation et trois pétitions, le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un Exposé des Motifs (152) visant à la création de places dans le canton.

1998

L'accueil des écoliers devient APEMS

La Ville de Lausanne instaure les Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS).

2000

Initiative en faveur des familles - pour des places suffisantes en nurseries et garderies

Lancée par le parti socialiste, l'initiative demande d'inscrire dans la Constitution vaudoise, le droit de chaque enfant à bénéficier d'une place d'accueil.

2001

Motion Cohen-Dumani

Retrait de l'initiative socialiste en faveur de la motion de la députée radicale Cohen-Dumani, visant à la création d'une fondation cantonale pour l'accueil de la petite enfance.

2003

Soutien fédéral

Entrée en vigueur du programme d'impulsion fédéral visant à encourager la création de places d'accueil pour les enfants.

Redéfinition de la politique de la petite enfance à Lausanne

Le rapport-préavis 2003/23 propose un bilan de la politique de la petite enfance à Lausanne et présente les projets à réaliser pour développer les équipements existants.

2004

Création du Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE)

Le CREDE a pour mission de contribuer à la formation des professionnelles et professionnels de l'éducation de l'enfance et de constituer un réseau de ressources pédagogiques.

2005

Congé maternité fédéral

Entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les allocations perte de gain, qui accorde 14 semaines de congé maternité payé pour toutes les femmes professionnellement actives.

2006

LAJE et FAJE

Constitution de la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) et entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

2008

Reconnaissance du Réseau-L

Reconnu par la FAJE, le Réseau-L obtient le droit aux subventionnements cantonaux.

Charte fondamentale

Signature de la charte fondamentale par toutes les institutions du Réseau-L.

Création de l'AMIFA

Mise en place du réseau coordonné d'accueil en milieu familial.

Un enfant, une place

Décision de la Ville de Lausanne d'accueillir en APEMS tous les enfants dont les parents en font la demande.

2009

Adoption de l'article 63a

Adoption de l'article 63a de la Constitution vaudoise impliquant la mise en place de l'«Ecole à journée continue».

2013

Echec de l'initiative fédérale

pour un article constitutionnel sur la famille

Trébuchant sur la double majorité, l'inscription d'un nouvel article de la Constitution fédérale sur la prise en considération des besoins des familles est refusée.

2015

Poursuite du programme d'impulsion fédéral initié en 2003



accompagner

POINTS DE VUE

ENTRETIEN AVEC
VÉRONIQUE DESCEUDRES
ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE
DE LA CELLULE SOCIO-ÉDUCATIVE
DU SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR
DE L'ENFANCE

**DERRIÈRE CHAQUE ENFANT,
COMME DERRIÈRE CHAQUE ÉQUIPE,
IL Y A UN MONDE**

**SELON VOUS, QUELS SONT LES POINTS FORTS
DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR
DE LA PETITE ENFANCE À LAUSANNE ?**

La première particularité à souligner est que les Centres de vie enfantine (CVE) lausannois n'emploient que du personnel formé. C'est vraiment une volonté politique forte à Lausanne d'avoir un taux de professionnels élevé et je pense que c'est l'un des points forts du Réseau-L.

Un autre atout du réseau, c'est la participation des professionnelles et professionnels dans leur mission. Chaque lieu d'accueil a sa couleur, mais les équipes se retrouvent dans un projet commun, qui est de garantir une prise en charge de qualité. Les lieux d'accueil sont alors appelés à mener une réflexion constante pour maintenir un projet qui a un sens pour eux tout en considérant les enfants et les familles comme partenaires.

A Lausanne particulièrement, le travail des professionnels de l'accueil de la petite enfance est aussi de prendre en compte la diversité socio-culturelle, pour accueillir au mieux chaque enfant. C'est un travail complexe, mais je vois au quotidien la créativité avec laquelle les équipes trouvent les moyens d'intégrer et de respecter chaque enfant et chaque famille.

**VOUS FAITES PARTIE DE LA CELLULE
SOCIO-ÉDUCATIVE
DU SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE.
QUEL EST LE RÔLE DE CETTE CELLULE
AU SEIN DU RÉSEAU-L ?**

Accompagner, c'est aussi accompagner les équipes éducatives. C'est pourquoi nous avons mis en place une cellule socio-éducative pour les équipes des CVE communaux et du Réseau-L. La cellule est pensée pour être un lieu ressource, par le biais duquel nous pouvons soutenir les directions, les familles et les équipes des lieux d'accueil de la petite enfance. Avec la cellule, nous pouvons aussi apporter une vision transversale : les équipes sont singulières, mais leurs préoccupations sont souvent partagées et la cellule permet de mettre en relation les lieux d'accueil pour qu'ils puissent échanger sur leurs expériences et répondre au mieux aux situations qui se présentent.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE FUTUR DU RÉSEAU-L ?

Derrière chaque enfant, comme derrière chaque équipe, il y a un monde. Ce qui est intéressant dans le réseau, c'est le partage de toutes ces réalités. Pour moi, le futur du Réseau-L se base sur cette possibilité de mettre en commun les ressources sans négliger les spécificités de chaque institution, chaque équipe et de chaque enfant. Accompagner, c'est construire avec la singularité de chacun, tout en consolidant le sentiment d'appartenance à un collectif plus large, une communauté.

ENTRETIEN AVEC
CHANTAL ISENRING
RESPONSABLE DES APEMS

UN ACCUEIL GARANTI À TOUT ENFANT LAUSANNOIS

EN QUOI CONSISTE LA PRESTATION DONT VOUS ÊTES EN CHARGE ?

Les APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire) sont l'un des maillons de la politique familiale menée par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.

A Lausanne, 41 APEMS sont situés à proximité des écoles dans les différents quartiers de la ville. Les enfants y sont accueillis le matin entre 07h00 et 08h30, à midi entre 11h50 et 13h50 et après l'école à partir de 15h30 et jusqu'à 18h30. Dans chaque APEMS, une équipe d'éducateurs, d'éducatrices, de moniteurs et de monitrices proposent des activités ludiques en marge des repas. Les enfants se retrouvent ainsi dans un environnement sécurisé et harmonieux qui leur permet de gagner en autonomie et compétences sociales. La prise en charge inclut aussi les devoirs surveillés proposés par le service des écoles primaires et secondaires.

QUELS SONT POUR VOUS LES POINTS FORTS DE L'APEMS ?

L'APEMS trouve sa spécificité entre la famille et l'école. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. L'APEMS a notamment une dimension collective qui le différencie du champ familial et une dimension socio-éducative qui le différencie de l'école. Il me semble important d'ajouter que les enfants sont considérés comme des acteurs de la vie des APEMS : ils sont consultés et donnent leur point de vue sur les activités.

Un autre point fort de la prestation, c'est aussi bien sûr son accès garanti à tout enfant lausannois dont les parents exercent une activité professionnelle, indépendamment de son origine sociale, culturelle et religieuse. C'est ainsi que, depuis 1998, les APEMS permettent à de nombreux parents lausannois de concilier vie familiale et professionnelle.

ENTRETIEN AVEC
SUREKHA SARAH GERMANIER
DIRECTRICE DE L'AMIFA

UN ACCUEIL FAMILIAL SÉRIEUX ET COORDONNÉ

COMMENT FONCTIONNE L'AMIFA ?

L'AMIFA est une structure de coordination qui se charge de l'accueil en milieu familial. Elle offre un accueil individualisé chez des accueillantes en milieu familial (AMF, appelées précédemment « mamans de jour »). Ces AMF reçoivent une autorisation officielle de la Municipalité au terme d'une enquête sociale effectuée par les coordinatrices. L'autorisation délivrée par la Commune précise le nombre d'enfants qui peuvent être présents en même temps, avec au maximum 5 enfants âgés de 14 semaines à 12 ans, y compris ceux de l'accueillante. Les AMF bénéficient également d'une formation de base dispensée par le Canton et d'une formation continue à L'AMIFA. Un suivi régulier des accueils est effectué par des coordinatrices au domicile des accueillantes et à L'AMIFA.

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE L'AMIFA ?

Les spécificités de l'accueil familial résident dans la souplesse des horaires (soirs, week-ends, nuits), la stabilité de l'accueil, la possibilité de fréquenter le Jardin d'enfants de L'AMIFA (pour les enfants accueillis et ceux de l'accueillante), les activités de vacances proposées, la diversité culturelle et les possibilités de remplacement en cas d'absence de l'accueillante, chez des collègues du même quartier qui connaissent déjà les enfants.

Par ailleurs, l'accueil familial est propice à de belles rencontres entre enfants et adultes d'origines et de cultures très diverses. Les enfants ont ainsi souvent l'occasion de découvrir un mode de vie différent chez l'AMF et de partager de nouvelles expériences. De plus, des liens forts peuvent se créer lors des accueils de longue durée. Certaines AMF ont ainsi organisé une grande fête pour réunir tous les enfants accueillis durant leur carrière, ainsi que leurs parents. Ce sont de beaux moments riches en émotions.

L'AMIFA S'INTÈGRE DANS LE RÉSEAU-L. QUELS SONT, SELON VOUS, LES ATOUS DE CE PARTENARIAT ?

L'atout principal du Réseau-L est la centralisation des demandes. Une seule et même base de données accessible à tous les parents, ainsi qu'aux différentes structures d'accueil (collectif et familial), facilite la gestion des demandes et la collaboration potentielle entre les professionnels (notamment dans certaines situations d'urgence). En s'intégrant dans ce réseau, l'AMIFA peut garantir des prestations de qualité.

EN DÉTAIL

L'accueil collectif de jour pour les bébés et les jeunes enfants (3 mois - 6 ans) qui comprend : les centres de vie infantine municipaux, les centres de vie infantine privés subventionnés, l'accueil familial de jour (Jardin-Famille, accueillantes en milieu familial), les haltes-jeux et les espaces-bébés.

L'accueil collectif de jour parascolaire qui prend en charge les enfants scolarisés de 1P à 6P (4 - 10 ans) le matin, à midi et l'après-midi.

L'accueil familial de jour pour les bébés et les enfants, âgés de 3 mois jusqu'à 12 ans.

ET AUSSI :

La Maison de l'Enfance, avec une offre réservée aux petits jusqu'à 5 ans, propose un accueil parents-enfants, l'espace-bébés, les ateliers de la Maison de l'Enfance, des ateliers familles et le centre aéré.

La Rotonde, avec une offre d'animation pour les enfants jusqu'à 12 ans, propose notamment des expositions d'éveil culturel et le Club des petits inventeurs.

Des **centres aérés urbains**, des **camps** à la montagne, un **accueil libre** dans les quartiers et des **terrains d'aventure** sont ouverts aux enfants de tous âges durant les périodes de vacances.

FICHE TECHNIQUE (SOURCE SAJE 2014)

7600

enfants âgés de 3 mois à 10 ans fréquentent une institution pour l'enfance (IPE).

Le Réseau-L dispose actuellement de :

3132

places pour les 0-6 ans dans 82 structures d'accueil de l'enfance

1860

places pour les 4-10 ans dans 45 structures APEMS

280

places pour les 0-12 ans chez une centaine d'accueillantes en milieu familial

Diego (2 ans), Marie (4 ans), Stefan (3 ans) rêvent dans des langues différentes. Ils font la sieste ensemble tous les mardis. Nos enfants font chaque jour «un pas vers l'autre».



FOCUS TU JOUES ?

MOI & LES AUTRES (2012 - 2013)

Lancée en automne 2012, la campagne d'éducation de la Ville de Lausanne « moi & les autres » vise à sensibiliser chacun à la notion d'altérité et à nourrir le dialogue pour mieux vivre ensemble. Les collaboratrices et collaborateurs du Réseau-L se sont investis dans cette campagne pour encourager les jeunes à s'impliquer dans la vie de leur quartier. Des spectacles, des soirées d'échanges et des ateliers ont ainsi été organisés dans différentes structures du réseau pour encourager les relations intergénérationnelles, ainsi que la rencontre et le partage des cultures.

UN PAS VERS L'AUTRE (2010)

Le projet « Un pas vers l'autre » a été mené en 2010 pour rendre compte des actions valorisant la diversité culturelle menées au sein des structures d'accueil de l'enfance de la Ville. Des dizaines de professionnels et des centaines d'enfants de 3 à 12 ans ont pris part à cette démarche dont l'aboutissement a été une exposition ludique et interactive.

ÉCHANGER ET VALORISER : LE COLLOQUE « OFF »

Régulièrement, les villes de Genève et Lausanne organisent un congrès, de renommée internationale, de la petite enfance. En marge de cette rencontre, le Colloque « Off » a pour but de donner la parole aux équipes des institutions de l'enfance afin qu'elles présentent certaines de leurs actions professionnelles, en lien avec le thème du congrès.

investir



POINTS DE VUE

ENTRETIEN AVEC
LE PR MARTIN KILLIAS CRIMINOLOGUE

LA PRÉVENTION COMMENCE DÈS LA PETITE ENFANCE

POURQUOI UN CRIMINOLOGUE S'INTÉRESSE-T-IL À L'ACCUEIL DES ENFANTS ?

La protection des enfants reste une tâche essentielle de la société. La « privatisation » ne peut aboutir à une sorte de laisser pour compte des plus faibles de notre monde. Du point de vue d'un criminologue, cela est particulièrement important du fait que les enfants maltraités dans leur enfance sont disproportionnellement impliqués dans la commission d'infractions à l'âge d'adulte. La prévention commence de ce fait dès la petite enfance.

POURQUOI INVESTIR DANS UN SERVICE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ?

Les recherches menées sur la prise en charge des enfants en âge préscolaire, notamment le « Perry preschool experiment », ont montré à quel point les enfants pris en charge en bénéficient loin au-delà de l'enfance et de l'adolescence, voire jusqu'à un âge plus mûr. Ces bénéfices s'étendent à des domaines très variés de la réussite professionnelle, sociale et familiale. Des résultats tout aussi positifs dans le long terme ont été observés avec des « home-visiting programs », soit des initiatives prévoyant des visites par des professionnelles et professionnels de la petite enfance à des mères jeunes qui viennent d'accoucher d'un (premier) enfant.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ ?

Il est difficile de chiffrer les avantages pour la société, comme il est difficile de quantifier les coûts du crime et d'autres comportements dysfonctionnels. En revanche, il ne fait aucun doute que chaque franc investi dans des services de protection des enfants se soldera à long terme par des bénéfices de plusieurs francs. Il est de ce fait très rationnel d'investir dans ces services.

ENTRETIEN AVEC
LE PR PIERRE-FRANÇOIS LEYVRAZ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHUV

UN PARTENARIAT QUI PERMET UNE PRESTATION ÉSENTIELLE POUR LE CHUV

RACONTEZ-NOUS L'HISTOIRE DU PARTENARIAT ENTRE LE CHUV ET LE RÉSEAU-L ?

Le CHUV et la Ville de Lausanne ont démarré leur collaboration dans les années 90 déjà afin de mettre des places de crèche à disposition du personnel. En 2008, lors de la création du Réseau-L, ce partenariat a été formalisé dans une Convention tripartite entre le CHUV, la Ville de Lausanne et la Fondation Pouponnière et l'Abri. Aujourd'hui le CHUV est un des principaux partenaires employeurs au sein du Réseau-L.

CONCRÈTEMENT, QUE REPRÉSENTE L'ENGAGEMENT DU CHUV ?

Ce partenariat concerne quatre centres situés à l'avenue de Beaumont, à Chailly et sur le site de Cery à Prilly. Cela représente 194 places, auxquelles les enfants des collaboratrices et collaborateurs du CHUV ont accès en priorité. Financièrement, la contribution annuelle du CHUV est fixée par la Convention tripartite, elle permet de couvrir le déficit d'exploitation des garderies (coût réel moins participation des parents). Elle s'élève à CHF 3'000'000.- par an.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR LE CHUV D'UN TEL INVESTISSEMENT ?

Cette prestation est essentielle pour le CHUV en termes d'attractivité de nouveaux collaborateurs, de leur fidélisation et de conservation des compétences. Il s'agit aussi de favoriser le bien-être au travail, en particulier des femmes, qui constituent la majorité du personnel de l'établissement hospitalier. De plus, nos partenaires, qui assurent la gestion globale des centres de vie infantine, mettent à disposition leurs infrastructures, leur expérience, leurs qualifications et leurs compétences spécialisées au service des enfants des collaborateurs du CHUV.

PETER MOSS
PROFESSEUR À L'INSTITUTE OF EDUCATION
DE L'UNIVERSITÉ DE LONDRES

UN ACCUEIL DE QUALITÉ : UNE PLUS-VALUE POUR LA SOCIÉTÉ

Peter Moss a conduit de nombreux travaux sur l'accueil de l'enfance et son importance dans la société. Ses recherches indiquent que les institutions de la petite enfance fonctionnent comme des « forums situés dans la société civile ». Pour Moss, l'accueil de l'enfance est porteur d'objectifs économiques importants, pouvant « apporter des contributions majeures à beaucoup d'autres projets à signification sociale, culturelle et politique ».

Moss détaille les rôles multiples de l'accueil de l'enfance dans la société et souligne quatre projets :

1. Le travail pédagogique des institutions pour l'enfance permet la co-construction du savoir et de l'identité. Ainsi, « les institutions de la petite enfance offrent aux enfants des outils et des ressources pour explorer et résoudre des problèmes, négocier et faire sens ».

2. L'organisation des institutions pour l'enfance permet de développer une démocratie locale informée, participative et critique. Dans ces institutions, chacune et chacun, parents, hommes politiques, syndicats, employeurs, citoyens, peut « rencontrer les pédagogues et les enfants, pour engager le dialogue sur toute une série de sujets ».

3. Les institutions d'accueil de l'enfance encouragent la création et le renforcement des réseaux sociaux de relations. Regroupant de nombreuses personnes, les institutions pour l'enfance contribuent à contrecarrer la « solitude, l'indifférence et la violence qui caractérisent de plus en plus la vie moderne » et sont « à l'origine de formes de solidarité sociale ».

4. Et finalement, l'accueil de l'enfance est favorable à l'économie. Il génère de nombreux emplois, tout en permettant aux parents, femmes et hommes, de participer au marché de l'emploi. Ainsi, il « contribue d'une manière importante à une utilisation efficace de la main-d'œuvre et aux bons résultats des secteurs, tant public que privé, de l'économie ».

« Les institutions de la petite enfance [...] peuvent jouer un grand rôle dans la constitution de la société civile et devenir les principaux moyens favorisant la visibilité, l'inclusion et la participation active du jeune enfant dans cette société. »

Au-delà de la qualité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance
de Gunilla Dahlberg, Peter Moss et Alan Pence.

FICHE TECHNIQUE LES COÛTS : LES CHIFFRES CLÉS (SOURCE SAJE 2013)

Le coût total de l'accueil de jour de l'enfance est de 118 millions de francs par an, qui sont pris en charge de la manière suivante :

60 millions
par la Ville (51%)

31 millions
par les parents (26%)

16 millions
par la FAJE (14%)

6 millions
par les entreprises privées (5%)

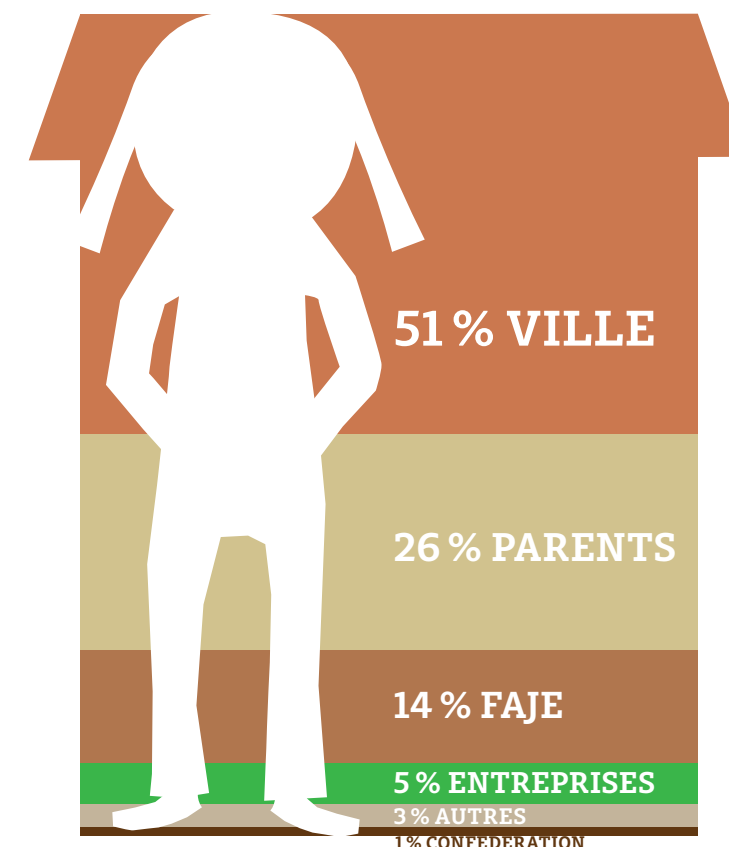
4 millions
autres produits (3%)

1 million
par la Confédération (1%)

Ainsi, chaque année, la Ville engage plus de

CHF 430.—
par habitant pour l'accueil de jour de l'enfance.

En 2014, la Ville de Lausanne a porté une augmentation de 1,6 million à son budget pour la création de nouvelles places d'accueil. Depuis 2012, 3,4 millions ont été consacrés à l'accueil de l'enfance, permettant l'ouverture de 261 nouvelles places : 136 en préscolaire (1-2P) et 125 en APEMS (3-6P).



EN DÉTAIL

PR JAMES J. HECKMAN
ECONOMISTE,
LAURÉAT DU PRIX NOBEL
D'ÉCONOMIE EN 2000

INVESTIR POUR LES ENFANTS : UNE STRATÉGIE PAYANTE POUR LA SOCIÉTÉ

L'accueil de la petite enfance intéresse aussi le monde économique. James Heckman, prix Nobel d'économie, s'est penché sur la question. De ses travaux dans les milieux défavorisés américains, il ressort l'importance d'investir dans des structures d'accueil de qualité pour les enfants en bas âge. L'équation d'Heckman démontre que ces dépenses sont largement compensées. L'encadrement de la prime enfance permet l'acquisition de compétences telles que l'attention, la sociabilité, le contrôle de soi. Des aptitudes indispensables au vivre-ensemble et qui permettent à ces enfants, une fois devenus jeunes adultes, de moins nécessiter l'aide d'institutions socio-professionnelles.

UN ENGAGEMENT SUR LA DURÉE

Au nom du bien-être des enfants, mais aussi de la prospérité future de la société, il est nécessaire de favoriser les interventions précoces et préventives. Stimuler la curiosité et générer la motivation au moment où les compétences essentielles s'acquièrent, permet plus tard de tirer les meilleurs avantages du système scolaire et ensuite de s'intégrer dans le monde professionnel. Heckman souligne ainsi qu'en offrant aux enfants le cadre pour un développement optimal, de réelles économies sont réalisées en termes de prestations sociales ou de structure judiciaire notamment.

« Plus grands sont les investissements dans la prime enfance, meilleurs sont les bénéfices en termes d'éducation, de santé et de productivité. »

L'ÉQUATION D'HECKMAN

L'investissement dans un encadrement de qualité pour la petite enfance est très rentable. Démarrées déjà dans les années soixante, les études de l'économiste démontrent que chaque dollar investi dans la petite enfance (0-5 ans) permet à la collectivité d'économiser de 4 à 7 dollars. L'investissement dans les institutions pour les 6-12 ans permet quant à lui d'économiser de 1 à 4 dollars. L'économie venant du fait que ces montants n'auront pas à être investis en prestations sociales ou judiciaires pour les jeunes adultes.

FOCUS

ON PARTAGE

Depuis 2008, le Réseau-L a proposé et développé un concept novateur avec les entreprises privées ou publiques. Le principe en est simple : il s'agit d'acheter, pour la Ville ou pour l'entreprise, des priorités d'accueil - et non pas des places - et de ne subventionner que le coût des places réellement occupées.

Il y a deux cas de figure :

- l'entreprise a déjà une structure d'accueil et négocie avec la Ville une convention qui détermine la priorité d'accueil des enfants lausannois dont les parents ne travaillent pas dans l'entreprise;
- l'entreprise sollicite le Réseau-L pour obtenir une priorité d'accueil dans une structure d'accueil du Réseau-L pour les enfants des collaborateurs de son entreprise qu'ils habitent à Lausanne ou non.

Les entreprises suivantes font partie du Réseau-L et ont accepté ce principe :

- le CHUV;
- les Hautes Ecoles Lausannoises (UNIL et EPFL);
- l'administration cantonale vaudoise (comme entreprise publique);
- l'administration communale lausannoise (comme entreprise publique);
- les Retraites Populaires;
- l'EMS de Bois-Gentil;
- l'EMS de Béthanie;
- la Fondation Asile des aveugles (FAA);
- la clinique Cecil et le groupe Hirslanden;
- le Comité International Olympique (CIO);
- l'entreprise ALPIQ;
- l'entreprise NESPRESSO;
- le Centre de recherche Nestlé (NESTEC SA);
- la Radio Télévision Suisse (RTS).

Avec l'entreprise Philip Morris International (PMI) la situation est un peu différente. L'entreprise a désiré rester indépendante mais a vendu 12 places de sa structure d'accueil au Réseau-L.

Enfin le Réseau-L a signé deux conventions avec d'autres réseaux ou communes :

- avec l'AJENOL pour les enfants du territoire des Vernands;
- avec la commune de Prilly sur la structure construite en partenariat avec l'EMS de Béthanie.





participer

POINTS DE VUE

ENTRETIEN AVEC
XAVIER TISSIÈRES
RESPONSABLE DES RESSOURCES
HUMAINES DU CIO

RACONTEZ-NOUS L'HISTOIRE DU PARTENARIAT ENTRE LE CIO ET LE RÉSEAU-L ?

Vers la fin des années 1990, le CIO n'envisageait pas la création d'un lieu de garde pour les enfants de son personnel. 15 ans plus tard, la situation avait changé : le nombre d'employés avait augmenté et le marché de l'emploi avait évolué (avec notamment le besoin de rétention, attrait des talents et la facilitation de leur intégration dans la vie locale). Alors, profitant de l'opportunité qui leur était offerte par l'une de nos collaboratrices, les RH du CIO ont accepté de relancer une étude sur l'intérêt de créer une crèche pour les enfants de ses employés. Cette fois-ci, le résultat fut positif. Le CIO s'est alors naturellement tourné vers l'un de ses partenaires privilégié : la Ville de Lausanne.

CONCRÈTEMENT, QUE REPRÉSENTE L'ENGAGEMENT DU CIO ?

Le CIO a signé une Convention tripartite avec la Ville de Lausanne et l'Association des garderies Tivoli et Vinet qui fixe la contribution annuelle du CIO. De plus, il siège de droit au comité de l'Association, qui en est l'organe exécutif. Aujourd'hui, une structure de 44 places accueille une partie des enfants des employés du CIO. Elle se trouve à quelques minutes à pied de nos bureaux et est très appréciée des parents.

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LE CIO D'UN TEL PARTENARIAT ?

Les avantages d'un tel partenariat sont multiples. Il nous permet de proposer des places de qualité sans avoir à gérer nous-même la structure. Nous apprécions de pouvoir externaliser le service d'accueil à des professionnels de la branche, selon des règles et des exigences connues et reconnues. Nous sommes ainsi déchargés des préoccupations liées aux taux d'occupation et au contrôle des coûts, et le traitement

des problèmes éventuels se fait en dehors du cadre de l'organisation. Et nous voyons que les parents sont enchantés de la qualité des services offerts par l'équipe éducative. Pour l'employeur c'est aussi un plus d'avoir des employés sereins quant à la qualité d'accueil de leurs enfants.

ENTRETIEN AVEC
PAOLA BIANCARDI
DIRECTRICE DE LA GARDERIE GRATTAPAILLE

QUELLE EST L'HISTOIRE DU CENTRE DE VIE ENFANTINE DE GRATTAPAILLE ?

Pour retracer son histoire, il faut revenir en 1974, année où un groupe de mamans a fondé la Halte-Garderie des Galopins. Cette initiative a débouché, en 1978 sur la fondation de l'Association du quartier Les Bossons. En 1988, M. Gorgé, alors chef de service parascolaire, proposa à l'Association de quartier de gérer la future Unité d'accueil des écoliers (UAPE) de Grattapaille. Celle-ci a ouvert ses portes en 1990. En 1994, l'Association Grattapaille a été fondée et a ainsi pris la relève.

DE QUELLE MANIÈRE SE FAIT LA COLLABORATION ENTRE GRATTAPAILLE ET LA VILLE DE LAUSANNE ?

Actuellement, le comité de l'Association Grattapaille, principalement constitué de parents dont les enfants ont fréquenté Grattapaille, est formé de 4 membres bénévoles. La Ville y est représentée par le chef de service d'accueil de jour de l'enfance. Selon la tradition de l'institution, parents et Ville de Lausanne travaillent ensemble à la réussite de la structure.

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN TEL PARTE- NARIAT POUR L'ASSOCIATION GRATTAPAILLE ?

La Ville de Lausanne a été présente dès le début de la création de l'Association Grattapaille. Cette collaboration porte sur différents aspects. Il y a le soutien financier, qui, bien sûr, est essentiel. Mais nous pouvons en outre toujours compter sur le soutien du chef de service et de la Cellule socio-éducative pour nous accompagner face à des situations ou des questionnements particuliers. De plus, la Ville

témoigne une grande confiance à notre projet pédagogique, qui est basé sur les moments privilégiés que l'enfant a quotidiennement avec son adulte de référence et l'activité autonome - initiée, conduite et terminée par l'enfant. Cette confiance est porteuse pour une équipe qui vise à améliorer encore et toujours la qualité d'accueil en collectivité.

**ENTRETIEN AVEC
URSULA RIEDEL JACOT
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DE LA FONDATION BELLET**

**COMMENT S'EST FORMÉ LE PARTENARIAT ENTRE
LA VILLE DE LAUSANNE ET LA FONDATION BELLET ?**

La Fondation Bellet a été fondée en 1916 afin d'accueillir des enfants réfugiés de la Grande Guerre. Depuis lors, elle est active dans l'accueil des mineurs placés (Foyer du Servan et Home d'enfants La Bérallaz) et, depuis 1976, également dans le domaine de l'accueil de jour des enfants (Garderie du Servan). La Ville de Lausanne soutient financièrement la mission de la garderie, reconnue d'utilité publique, et ce depuis longtemps. L'entrée au sein du Réseau-L lors de sa création en 2008 s'est donc effectuée « naturellement ».

**QUELLES SONT LES IMPLICATIONS POUR LA VILLE
ET POUR LA FONDATION DE CE PARTENARIAT ?**

Elles sont nombreuses ! D'abord il y a une vision commune, liée à l'adhésion à une « éthique éducative commune » fixée dans la Charte fondatrice. Ensuite, évidemment, il y a un important volet financier. Et puis, la garderie du Servan est porteuse d'une dynamique importante dans la formation des professionnels de l'enfance. La garderie reçoit pour cela un soutien financier précieux de la Ville.

Concrètement, cette saine collaboration entre la Ville et la Fondation a permis à la garderie du Servan de créer 22 nouvelles places d'accueil en 2010.

**QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN TEL
PARTENARIAT POUR LA FONDATION BELLET ?**

L'existence et la dynamique du Réseau-L renforcent et pérennisent notre mission au service des familles de notre quartier. Nous nous sentons réellement appartenir à un mouvement inscrivant la qualité pédagogique de l'accueil de l'enfant au centre de ses préoccupations. La mission de la Fondation Bellet, empreinte de respect des familles et de bienveillance, se voit ainsi particulièrement valorisée.

**FOCUS
ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL**

	1985	2002	2014
0-6 ans	648 places	1624 places	3132 places
6-10 ans	environ 200 places*	720 places	1860 places
0-12 ans	300'000 heures** pour 300 AMF		350'000 heures** pour 100 AMF

* y compris en réfectoires primaires

** heures de garde d'accueil en milieu familial





devenir

POINT DE VUE

JEAN-CLAUDE SEILER
CHEF DU SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR
DE L'ENFANCE

LE RÉSEAU-L EST UN RÉEL OUTIL D'INTÉGRATION SOCIALE ET DE BIEN-ÊTRE DANS LA CITÉ

DEPUIS SES PREMIERS PAS, LE RÉSEAU-L N'A EU DE CESSÉ DE GRANDIR ! COMMENT CELA SE DÉROULE-T-IL ?

C'est vrai, comme les enfants qu'il accueille, le Réseau-L ne cesse de grandir. Mais attention, pas n'importe comment ! Depuis 15 ans, nous veillons à développer l'offre dans des structures adéquates et adaptées aux enfants et en n'employant que du personnel qualifié et formé ou avec un projet de formation concret. Nous sommes persuadés que les structures d'accueil du Réseau-L offrent une plus-value éducative et sociale en plus d'une mission de garde. Elles participent ainsi pleinement à la dynamique de l'intégration du futur adulte et de sa famille dans la cité.

Et vous savez, contrairement aux idées reçues, ce n'est pas forcément avec les équipes les plus diplômées que les frais de personnel sont les plus élevés ! Un personnel formé et expérimenté, c'est moins de maladies, moins d'épuisement, moins d'absences. Le personnel formé peut accueillir plus d'enfants et au final, la structure propose plus de places à un moindre coût.

MAIS MALGRÉ VOS OFFRES, LA DEMANDE EST TOUJOURS TRÈS FORTE... COMMENT Y RÉPONDEZ-VOUS ?

Lausanne a toujours été pionnière dans l'accueil de l'enfance. Il est très important pour nous que le Réseau-L reste un moteur. Et en effet, la demande est grande, du coup, le Réseau-L doit savoir s'adapter.

Ces dernières années en particulier, nous devons faire face à des changements sociologiques profonds, comme l'augmentation du travail des femmes et du nombre de divorces,

qui signifient aussi l'augmentation du besoin de garde. Il s'agit de répondre aux nouvelles constellations familiales. D'autre part, Lausanne subit une poussée démographique non-négligeable. En 2014 par exemple, seize classes scolaires ont dû être créées à Lausanne. Cela a évidemment eu une lourde incidence sur le nombre de locaux disponibles pour le parascolaire.

Notre service se doit de rester créatif afin de pouvoir répondre à cette effervescence. Notre objectif est de garantir un taux de couverture d'au moins 50 %. Si cette offre est très au-dessus de la moyenne cantonale, elle ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes.

LE RÉSEAU-L OFFRE DONC BIEN PLUS QUE DU GARDIENNAGE D'ENFANTS. QUELS SONT VOS PROJETS ?

Oui, les institutions pour l'enfance peuvent vraiment jouer un rôle central dans la ville. C'est pourquoi nous menons de nombreux projets.

Par exemple, nous avons le projet d'ouvrir un lieu qui offrira la priorité d'accueil aux personnes sujettes à une mesure de réinsertion professionnelle (MIS). Ce sera une structure souple pouvant s'adapter aux irrégularités d'horaires d'un parent en phase de réinsertion sociale.

Mais le plus important est de poursuivre notre volonté de créer une culture commune à l'intérieur du Réseau-L qui permette une réelle synergie entre des structures d'accueil différentes. L'intention de fixer des règles claires et parfois contraignantes tout en respectant l'identité de chacun et de laisser des espaces de liberté et de créativité permet l'émergence de multiples micro-projets.

Les institutions pour l'enfance sont un formidable outil d'intégration des enfants et de leurs parents dans la cité. Durant leur jeune vie, les enfants peuvent passer autant, voire plus d'heures en structure pré- et parascolaires que dans les classes d'école obligatoire !

LA VILLE PRÉVOIT-ELLE DES REFONTES D'IMPORTANCE DANS L'OFFRE ET L'ORGANISATION DU RÉSEAU À MOYEN TERME ?

Ne pouvant anticiper les décisions cantonales, il n'est pas toujours simple de composer notre « devenir ». En 2009, les Vaudoises et les Vaudois ont accepté l'inscription dans la constitution de l'article 63a, sur l'école à journée continue. Le Canton travaille maintenant à sa loi d'application, qui aura bien entendu force obligatoire sur notre organisation. Seulement la teneur exacte de cette loi dépendra encore du débat du Grand Conseil...

Vouloir un accueil pour tous, c'est aussi repenser les structures existantes. Nous sommes ainsi en train d'étudier quel type d'accueil est le plus adapté pour les enfants entre 4 et 8 ans. En son temps, le rêve d'avoir des UAPE jusqu'à 12 ans s'est révélé impossible à financer. C'est pourquoi la Ville a mis en place les APEMS dont l'organisation est plus légère, mais moins adaptée actuellement aux 4-6 ans.

Comme tous les enfants commencent aujourd'hui l'école dès 4 ans, nous devons repenser ce type d'accueil. Nous étudions la possibilité de décloisonner les différents types de structures. Par exemple, les crèches-garderies pourraient s'ouvrir aux 4-8 ans durant les périodes de vacances. Avec un système de ce genre, nous pourrions répondre à l'article 63a, plus proposer un accueil pendant les vacances.

De plus, il est très important pour nous que le réseau soit toujours reconnu comme un espace de formation et de formation continue. Nous cherchons notamment à augmenter les possibilités de présence des jeunes sur le terrain, pour des stages, des études ou d'autres types de partenariats.

S'IL N'Y AVAIT AUCUNE CONTRAINTE FINANCIÈRE OU ORGANISATIONNELLE, QUEL SERAIT VOTRE RÊVE POUR LE RÉSEAU-L ?

Mon rêve, et il n'engage que moi, serait de pouvoir proposer une prestation véritablement ouverte à toutes et tous. Pour moi, afin d'augmenter l'égalité des chances de chaque enfant d'entamer avec succès sa formation scolaire, l'accueil devrait être ouvert à tous les enfants dès deux ans. A cet âge-là, l'enfant marche, commence à parler, développe sa psychomotricité fine. C'est un moment important, où l'enfant peut acquérir des compétences sociales et langagières dans les institutions d'accueil, il peut devenir un réel citoyen dans la cité.

Pour les 0-2 ans, il faudrait pouvoir créer un véritable partenariat entre les structures d'accueil et les familles. Idéalement, les parents d'enfants entre 0 et 2 ans qui travaillent devraient pouvoir être plus présents et moins stressés, avec des congés et des horaires adaptés. Le congé parental proposé par le modèle nordique est un exemple.

Le rêve de développement du Réseau-L est aussi lié à l'évolution de l'école. L'avenir du développement de l'enfant de 4 à 12 ans passe par une optimisation des ressources présentes; et donc par un rapprochement entre l'école et la cité qui tienne compte des besoins des familles. L'idéal serait un véritable partenariat entre les familles, l'accueil et l'école.

Le Réseau-L est un réel outil d'intégration sociale et de bien-être dans la cité. J'espère que cette brochure participera à son rayonnement et à sa reconnaissance.

TÉMOIGNAGES DE PROFESSIONNELLES

INTÉGRATION DES ENFANTS ALLOPHONES

Notre garderie accueille en majorité des enfants allophones. Mais nous ne nous limitons pas à l'accueil des enfants : pour nous, l'important c'est aussi d'intégrer leurs parents, en les faisant participer à la vie de la garderie. L'après-midi, nous proposons alors aux mamans de se retrouver à la garderie, en compagnie d'une éducatrice, pour faire connaissance et échanger en français. Ensemble, les mamans organisent des ateliers à thèmes, qui leur permettent de créer quelque chose au sein du groupe, puis de le transposer dans le groupe des enfants. Par exemple, les mamans ont dessiné des histoires, qui ont ensuite été racontées en français aux enfants. Ces ateliers ont un impact très positif : les mères prennent l'habitude de se retrouver et d'essayer de nouvelles choses, elles s'entraînent entre elles à aller prendre des cours et à trouver du travail. Grâce à ces ateliers, les mamans s'intègrent dans la société.

Josette Laub, directrice de la garderie Planète Bleue

47 nationalités sont représentées dans le centre de vie infantine de la Bourdonnette ! Pour intégrer chaque famille au projet de la garderie, nous organisons des activités autour de ces différentes cultures. Nous avons par exemple proposé aux parents de donner leur menu traditionnel au cuisinier et de décorer la garderie avec des objets représentant leur pays. Le temps d'un repas, chaque pays a ainsi pu être mis en valeur. «La diversité de chacun fait la richesse de tous», c'est notre devise.

Nathalie Bigot, directrice du CVE de la Bourdonnette



INTÉGRATION DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Il y a 20 ans, l'accueil des enfants à besoins spécifiques était très limité. Aujourd'hui, ces enfants ont une place dans toutes les structures d'accueil.

Les enfants sont très attentifs et comprennent certaines situations mieux que les adultes. Je me souviens d'une anecdote : un enfant porteur de handicap faisait un geste à une éducatrice. Alors que celle-ci ne comprenait pas ce qu'il voulait, un autre enfant est venu vers elle et lui a dit : « Tu ne vois pas qu'il demande un mouchoir ? ». Il avait compris son camarade sans un mot.

Les enfants qui ont des contacts avec des enfants différents ont de la chance ! Devenus adultes, ils trouveront ces situations naturelles et auront une attitude positive. Par l'accueil, nous pouvons aussi revaloriser le rôle des parents dans la société. Dans une garderie où les éducatrices remplissaient un carnet journalier pour chaque enfant, une mère a raconté qu'elle s'était enfin sentie comme toutes les autres mamans quand elle a reçu le carnet journalier de sa fille porteuse de handicap. C'était pour elle une sorte de symbole, qui montrait qu'elle était une maman comme les autres et que sa fille était intégrée à la garderie avec les autres enfants.

Victoria Lucca, directrice du centre de la petite enfance

Un jour, une maman m'a demandé : « Alors, parce que mon enfant a des difficultés, je ne peux pas travailler ? » Cette question m'a beaucoup préoccupée. Je pense qu'il est important de garder à l'esprit que les parents d'enfants en situation de handicap sont des parents qui ont les mêmes besoins que les autres familles : c'est-à-dire de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle et d'offrir un terrain de socialisation à leur enfant.

Accueillir des enfants porteurs de handicap est donc normal. Mais ce n'est pas simple pour autant. La situation est parfois difficile, notamment quand nous rencontrons un enfant dont le développement semble poser problème sans que le handicap soit diagnostiqué. Il nous faut alors accompagner les parents dans leur prise de conscience et chercher à mieux comprendre les besoins de l'enfant pour trouver des solutions adaptées. L'accueil d'enfants différents demande ainsi une collaboration plus fine avec les parents, mais aussi avec les éducatrices et éducateurs. Dans ce type de situations, les équipes ont besoin d'accompagnement et de soutien, qui permettent de reconnaître leurs difficultés et leurs compétences, non seulement pour accueillir au mieux l'enfant différent, mais aussi tous les autres enfants. Parce que notre travail, c'est de faire en sorte que tous les enfants soient gagnants.

Mady Troubat, directrice du CVE de Bellevaux

PARTAGE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Huit retraités participent chacun une à deux fois par semaine à la vie de notre crèche. C'est l'occasion d'un partage entre les générations (enfants, parents, éducatrices et retraités). Ce programme donne aussi la possibilité aux familles qui n'ont pas de grands-parents présents de côtoyer d'autres générations. Les retraités peuvent proposer des activités en fonction de leurs idées, de leurs compétences et de leurs personnalités. Ils collaborent avec les éducatrices qui restent garantes du cadre pédagogique. Un peintre amateur a ainsi organisé des activités autour de la création artistique et une dame qui travaillait comme guide a choisi d'emmener les enfants en promenades ludiques. Les enfants comme les adultes apprécient beaucoup ces échanges, ce sont des rencontres chaleureuses et des occasions de découvertes et de transmissions entre les générations. De leur côté, les adultes nous disent le plaisir qu'ils ont à partager leur expérience et à participer à la vie pleine d'énergie des plus jeunes. Ils sont aussi touchés d'être salués avec enthousiasme par les enfants et leurs familles lorsqu'ils se croisent en ville. D'ailleurs, ils tissent parfois des liens qui perdurent en dehors de la crèche.

Fabienne Rey, directrice du CVE Clos-de-Bulle



ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2013, nous avons ouvert l'atelier-magasin TRICréa, qui récupère des déchets d'entreprise pour les recycler dans les structures d'accueil de l'enfance. Les éducateurs et éducatrices peuvent aller y chercher du matériel pour bricoler et des objets à détourner pour créer des jeux et des activités. Au début, le magasin n'était ouvert qu'aux institutions lausannoises, mais il a eu un tel succès que nous l'avons ouvert aux institutions de tout le canton ! En plus d'être un projet écologique et durable, TRICréa joue aussi un rôle formateur pour des jeunes en difficulté d'insertion. Le magasin est en effet tenu par les jeunes du Semestre de motivation de l'association Mobilet, qui ont ainsi la possibilité d'avoir une première expérience professionnelle valorisante et de découvrir un métier.

Pour encourager l'alimentation bio et de proximité, la Ville et plusieurs coopérateurs ont créé la Plateforme Bio Locale. Cette plateforme fait le lien entre les agriculteurs et les collectivités de la Ville, en livrant, à vélo, des produits biologiques aux cuisines des structures de la Ville. Avec la plateforme, nous travaillons aussi à sensibiliser les cuisiniers, en leur montrant la plus-value de cuisiner avec des produits régionaux et de saison. Nous proposons aussi des mallettes pédagogiques, qui expliquent aux enfants non lecteurs les notions de saisonnalité, de culture biologique, etc., grâce à des dessins de légumes et une dizaine de jeux.

Michèle Montet, répondante sécurité, santé au travail et développement durable

RÉFLEXION SUR L'ARCHITECTURE DES LIEUX D'ACCUEIL

L'architecture des lieux d'accueil est une de nos préoccupations. Le but est d'offrir des lieux qui soient adaptés aux enfants et à leur évolution, et qui permettent aux adultes de travailler dans de bonnes conditions. Nous essayons de sensibiliser les architectes à ces questions, en leur donnant un regard proche de l'enfance. Par exemple, on pense souvent que les grands espaces plaisent mieux aux enfants, mais en réalité, les enfants aiment les petits coins où ils peuvent se cacher, jouer et se sentir protégés. Ils ont aussi besoin de voir à l'extérieur pour ne pas se sentir enfermés. Dans la nouvelle garderie de l'EPFL, nous avons alors imaginé une promenade pour enfants à la hauteur des fenêtres. Une architecture adaptée permet aussi d'encourager l'autonomie des enfants, lorsque les pièces permettent aux éducateurs et éducatrices d'avoir un champ visuel large notamment.

Claude Thüler, adjointe pédagogique

Ces dernières années, les APEMS ont « grandi » rapidement dans le but de répondre aux attentes des familles. Sous cette impulsion quelque peu urgente, des locaux ont été trouvés et adaptés pour permettre l'accueil des enfants. Si les structures APEMS se caractérisent, entre autres, par leur capacité à s'adapter, il n'en demeure pas moins que notre réflexion pour l'avenir se veut anticipative.

Ainsi, pour toute infrastructure scolaire qui se crée ou quartier lausannois en devenir, nous réfléchissons systématiquement à l'implantation de locaux adéquats permettant d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants scolarisés. Il nous tient à cœur que les APEMS bénéficient d'une réelle implantation dans le paysage scolaire de l'enfant.

Chantal Iserning, responsable du secteur APEMS



TÉMOIGNAGES DE PARENTS

Un jour notre fils est rentré avec un air très malicieux à la maison. Il nous a remis un flyer décoré par ses soins pour nous inviter au spectacle de l'APEMS. Il nous a dit « Papa, Maman, il faut venir, il y aura une surprise ! ». Et quelle surprise de voir celui que nous croyions encore timide et réservé faire, seul au micro, l'ouverture du spectacle. A la fin de son numéro, qui impliquait toute une chorégraphie, nous sommes restés un peu bêtes tellement on était fiers !
Lise, maman de deux enfants de 11 et 8 ans

Ce que nous aimons avec la garderie, c'est qu'il y a toujours des solutions aux petits et grands tracas de la vie des enfants. Notre fille a un coup de blues ? Son grand frère est alors invité à participer aux activités de son groupe pour qu'elle retrouve le sourire. Une copine est allergique aux amandes du gâteau d'anniversaire que nous avons préparé, un muffin lui est immédiatement proposé pour qu'elle puisse participer aux festivités. Notre train est bloqué par la neige, l'équipe se décarcasse pour garder nos enfants le temps que les grands-parents arrivent.
Simon, père de deux enfants de 3 et 5 ans

Je vois à quel point la collectivité apporte un vrai plus à la prise en charge thérapeutique de ma fille. Par exemple, elle est passée dans le groupe des trotteurs alors qu'elle ne marchait pas encore. C'était très stimulant pour elle, mais c'était aussi enrichissant pour les autres enfants. Ça a apporté quelque chose de singulier à la dynamique du groupe, qui s'est par moment apaisée quand les autres enfants se mettaient à la hauteur de ma fille.
Isabelle, maman d'une enfant de 3 ans porteuse de handicap

Notre fils a toujours débordé d'énergie. Vers ses 3 ans, il ne tenait tellement pas en place, qu'il avait de la peine à entrer dans le jeu avec ses camarades. D'entente avec nous, les éducatrices ont mis en place un petit suivi. Durant un mois, lors des moments de jeux, elles se sont systématiquement assises avec lui pour l'accompagner dans ses activités. Cela l'a énormément aidé et nous a permis d'aborder plus sereinement sa prochaine entrée à l'école.
Stéphanie, maman d'un garçon de 4 ans

Quand j'étais ado, je faisais systématiquement mes devoirs seul devant la télé, en vidant le tiroir à biscuits... C'est vraiment un soulagement de savoir mes filles avec leurs amis, dégustant un goûter équilibré et occupées à des activités plus épanouissantes que les miennes à leur âge.
Andreas, papa de deux jeunes adolescentes

Mon petit dernier était plutôt rêveur, du coup, j'étais inquiète à l'idée qu'il se déplace seul. Mais à l'APEMS, les enfants apprennent à se déplacer de manière autonome. Petit à petit, les élèves sortent en petits groupes et en faisant toujours le même trajet. Et après quelques semaines, quand l'équipe l'a senti prêt, et d'entente avec moi bien sûr, il a été autorisé à faire son trajet scolaire avec ses copains. Il était très fier... et moi aussi !
Carina, maman de trois enfants adolescents



Garderie de Montelly : pages 3, 13, 25, 37
APEMS de Montoie : page 29
CVE de la Borde : page 33
La Croq'Kinelle : page 35

Le SAJE tient à remercier toutes les personnes
qui ont contribué à cette publication.
Les opinions exprimées dans les entretiens
et témoignages de cette brochure n'engagent
que leurs auteurs.

Conception et rédaction
PLATES-BANDES COMMUNICATION
Graphisme et illustration
HELEN TILBURY
Photographies
JULIEN PALMILHA
CORINNE SPORRER (pages 33 à 35)
Impression
PCL, PRESSES CENTRALES

Lausanne, septembre 2014

L a u s a n n e



